

de la Chambre des Communes comme un comité collectif des deux Chambres sur les impressions, tel que demandé par la Chambre des Communes, dans son message d'aujourd'hui.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et des délibérations du Sénat, et de les publier, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
11 Février 1875.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et pour les faire publier, le dit comité étant autorisé à faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité a nommé un sous-comité avec mission de s'enquérir de tout ce qui fait l'objet de l'ordre de renvoi, et a donné instruction au dit sous-comité de demander des soumissions pour faire rédiger et imprimer un compte-rendu des débats et délibérations du Sénat pendant la présente Session.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

La chambre s'est ajournée.